
FICHES THÉMATIQUES

L'économie des services

1.9 Les entreprises

En 2006, les services marchands regroupent près de 840 000 **entreprises** actives. Le nombre d'entreprises de services aux entreprises n'a pas cessé d'augmenter au cours des dernières années. Il croît de 3,8 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2006 et dépasse en 2006 celui des entreprises de services aux particuliers de plus de 35 %. L'administration d'entreprises, le conseil pour les affaires et la gestion et les activités informatiques tirent cette croissance (augmentation de plus de 6 % en moyenne annuelle dans ces secteurs). Les secteurs de la location de voitures, enquêtes et sécurité, courrier et télécommunications sont tout aussi dynamiques, bien que d'importance moindre en nombre d'entreprises. En revanche, les secteurs des activités photographiques et des auxiliaires d'assurance ont perdu des entreprises depuis 2000. Sur la période 2000-2006, le nombre d'entreprises de services aux particuliers croît modérément. Il augmente surtout dans le secteur des soins de beauté et entretien corporel et celui des moyens d'hébergements autres que les hôtels, mais le nombre de cafés et de blanchisseries-teintureries diminue. Entre 2000 et 2006, le nombre d'entreprises des activités immobilières augmente fortement (+ 7 % en moyenne annuelle).

Ces évolutions traduisent, entre autres, des changements technologiques (par exemple dans les activités informatiques ou photographiques). Elles sont aussi fonction de la taille des entreprises et de leur forme juridique. À cet égard, la part des sociétés progresse régulièrement au fil des années au détriment des **entreprises individuelles**. En effet, le tissu des entreprises se renouvelle plutôt par la disparition des entreprises individuelles et par la création d'entreprises sous forme de **sociétés**. Dans les services marchands, six entreprises sur dix ont opté pour une forme sociétariaire mais cette proportion varie selon les secteurs : elle est majoritaire pour les activités immobilières (84 %) et les services aux entreprises (65 %), mais nettement plus faible pour les services aux particuliers (48 %). Dans les services aux entreprises, la forme sociétariaire est très présente dans l'administration d'entreprises, la location sans opérateur ou le travail temporaire. À l'opposé, la forme individuelle se rencontre très souvent dans les professions libérales du droit ou de l'architecture. Dans les services aux particuliers, les trois quarts des cafés, des salons de coiffure et de beauté sont des entreprises individuelles. Seules les entreprises de l'audiovisuel, les hôtels de tourisme et les services funéraires sont majoritairement organisés en société. ■

Définitions

L'**entreprise** est définie, selon le règlement européen sur les répertoires d'entreprises, comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision ». En pratique, l'entreprise est le plus souvent assimilée à l'unité légale et ne s'en distingue que dans le cas des structures de groupes.

Les **entreprises individuelles** ont une personnalité juridique qui se confond avec la personne physique qui l'exploite.

Les **sociétés** exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques (plus de 200). Les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la société anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Les données de dénombrement sont fondées sur l'enquête annuelle d'entreprises (dans les services) et non sur le répertoire Sirene (Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements) afin de présenter des données homogènes dans l'ensemble de cet ouvrage. L'EAE sur les services ne couvre actuellement pas certaines activités et certaines formes juridiques d'entreprises, ce qui peut expliquer des écarts avec les dénombrements issus de Sirene.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 37, août 2008.
- « Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007 », *Insee Première*, n° 1172, janvier 2008.
- « Créations d'entreprises et emploi : la dynamique sur 3 ans », *Insee Première* n° 1148, juillet 2007.
- « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », *Économie et statistique* n° 317, Insee, 2004.

1. Nombre, taille et forme juridique des entreprises de services en 2006 et 2000

	2006			2000		Évolution 2000-2006 du nombre d'entreprises (en % par an)
	Nombre d'entreprises	Personnes occupées par entreprise	Entreprises individuelles (en %)	Nombre d'entreprises		
Courrier et télécommunications*	3 795	39,3	26,5	2 602		6,5
Conseil et assistance	305 040	5,1	34,1	232 636		4,6
Activités informatiques	46 358	8,4	26,3	32 570		6,1
Activités juridiques	42 456	3,8	73,6	32 896		4,3
Activités comptables	19 791	7,1	36,0	17 184		2,4
Conseil pour les affaires et la gestion	57 959	2,7	30,1	40 124		6,3
Administration d'entreprises	47 263	4,6	0,1	29 077		8,4
Études de marché et sondages	2 759	6,8	25,2	2 658		0,6
Publicité	18 390	6,5	20,8	18 397		0,0
Architectes et géomètres	30 793	2,7	67,2	28 281		1,4
Ingénierie, études techniques	32 742	6,6	29,9	26 648		3,5
Contrôle et analyse technique	6 529	8,0	16,4	4 801		5,3
Services opérationnels	98 630	20,9	32,7	84 257		2,7
Location sans opérateur	19 180	5,0	11,2	17 779		1,3
<i>dont : location de voitures</i>	2 017	7,7	3,5	1 259		8,2
Sélection et fourniture de personnel	3 630	170,7	8,4	2 731		4,9
<i>dont : travail temporaire</i>	1 206	489,6	0,2	850		6,0
Enquêtes et sécurité	6 858	19,7	32,0	4 693		6,5
Activités de nettoyage	15 333	16,7	44,5	12 780		3,1
Activités photographiques	7 014	2,8	56,8	8 319		-2,8
Autres services aux entreprises	41 223	5,7	40,0	34 301		3,1
<i>dont : centres d'appel</i>	446	65,9	13,9			
Assainissement	1 723	39,4	10,9	1 545		1,8
Auxiliaires d'assurances**	24 074	3,5	59,8	25 107		-0,7
Services aux entreprises	431 539	8,9	35,2	344 602		3,8
Promotion immobilière	30 012	1,9	6,6	18 341		8,6
Administration immobilière	6 122	7,2	8,1	5 339		2,3
Agences immobilières	38 611	2,9	30,7	27 982		5,5
Location immobilière	20 148	5,4	3,8	11 663		9,5
Activités immobilières	94 893	3,4	15,9	63 325		7,0
Hôtels et restaurants	196 916	4,5	46,4	179 905		1,5
Hôtels de tourisme	25 707	7,2	26,7	27 841		-1,3
Autres moyens d'hébergement de courte durée	13 172	3,7	39,5	9 250		6,1
Restaurants	112 221	4,3	42,5	88 770		4,0
Cafés	41 487	2,0	72,2	50 740		-3,3
Cantines d'entreprise et restauration sous contrat	583	139,8	3,8	714		-3,3
Traiteurs, organisation de réception	3 746	4,2	43,2	2 590		6,3
Agences de voyages	4 263	9,5	10,2	3 631		2,7
Activités récréatives, culturelles et sportives***						
Audiovisuel	10 540	7,2	6,4	7 669		5,4
Agences de presse	1 469	5,2	43,6	1 042		5,9
Services personnels	102 476	2,5	70,4	87 460		2,7
Blanchisserie-teinturerie	8 937	2,7	53,3	10 045		-1,9
Coiffure	59 084	2,6	72,2	54 561		1,3
Soins de beauté et entretien corporel	18 734	2,0	72,1	10 542		10,1
Services funéraires	2 433	8,0	27,9	2 075		2,7
Autres services personnels	13 288	1,5	79,3	10 237		4,4
Services aux particuliers	315 664	4,0	52,3	279 707		2,0
Ensemble des services (Champ EAE)	838 427	5,7	39,6	685 525		3,4

* Hormis La Poste.

** Les activités financières ne sont pas dans le champ de l'EAE Services hormis les auxiliaires d'assurance.

*** Parmi les activités récréatives, culturelles et sportives seuls l'audiovisuel et les agences de presse font partie du champ de l'EAE Services.

Toutes les « grandes » entreprises, c'est-à-dire celles qui dépassent un seuil de taille ou de chiffre d'affaires propre à chaque secteur (le seuil est souvent de 30 salariés), sont enquêtées tous les ans. Les autres, plus petites, sont enquêtées par sondage. De plus, pour alléger la charge de réponse des petites entreprises, elles ne sont enquêtées qu'une année sur deux : les « petites » entreprises de services aux entreprises sont enquêtées les années impaires ; les entreprises de services aux particuliers ou des activités immobilières le sont les années paires. L'estimation de l'évolution du nombre d'entreprises peut être sensible à l'alternance. Les évolutions calculées ici dans les secteurs de services aux entreprises en utilisant les EAE de 2000 et 2006 peuvent ainsi être influencées par ce biais. Leurs ordres de grandeur respectent toutefois la réalité.

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006 et 2000).

1.10 Taille des entreprises et concentration

Dans les activités de services, près de 70 % des entreprises emploient moins de trois salariés. À l’opposé, un peu moins de 3 % d’entre elles emploient 20 salariés ou plus ; les entreprises considérées comme grandes, celles de plus de 250 salariés, ne représentent que 0,2 % des entreprises. Malgré la présence de nombreuses petites entités, l’activité du secteur est concentrée entre les plus grands acteurs : les dix plus grandes entreprises représentent ainsi 12 % des effectifs et du chiffre d’affaires, et 14 % de la valeur ajoutée.

Dans les services aux entreprises, les entreprises de plus de 20 salariés sont relativement plus nombreuses que dans les autres activités des services. Ces unités sont en particulier présentes dans la sélection et mise à disposition de personnel ou l’assainissement, la voirie et la gestion des déchets. À l’inverse, certains secteurs se caractérisent par le fait que de nombreuses entreprises n’ont aucun salarié, comme la location sans opérateur et à un degré moindre les services professionnels ou les activités informatiques. Cette disparité se traduit par une **concentration** de l’activité différente selon les secteurs. Ainsi, dans les télécommunications, la sélection et mise à disposition de personnel, les quatre plus grandes unités du secteur concentrent plus de la moitié de l’activité. Cette concentration est sensible également dans les activités de courrier, de publicité et études de marché. La situation est légèrement différente dans

l’assainissement, la voirie et la gestion des déchets : dans ce secteur pourtant très concentré, les dix plus grands acteurs du secteur se partagent seulement 20 % de la valeur ajoutée du secteur, et les quatre plus grands n’en représentent que 9 %. Cette répartition atypique s’explique en partie par l’organisation régionale des plus grandes entreprises du secteur : chaque zone géographique est couverte par une entreprise, bien qu’elles appartiennent à un même groupe. La concentration est forte, mais centrée sur des entreprises de taille moyenne.

Les activités immobilières se caractérisent par une forte proportion d’entreprises sans salarié : elles représentent la moitié des entreprises du secteur. Le secteur de la location immobilière est beaucoup plus concentré que celui de la promotion et de la gestion : les dix plus grandes entreprises représentent 11 % des effectifs salariés et 12 % de la valeur ajoutée dans la location, contre respectivement 4 % et 7 % dans la promotion et la gestion.

Dans les services aux particuliers, les entreprises de plus de 20 salariés sont relativement peu nombreuses et la concentration est faible, hormis pour les agences de voyages, les agences de presse et les activités audiovisuelles. La concentration est la plus faible dans les services personnels. Les activités audiovisuelles ou les agences de presse sont pénétrées par les grandes entreprises : les 10 plus grandes concentrent respectivement 41 % et 63 % de la valeur ajoutée. ■

Définitions

La **concentration** des emplois des entreprises est une mesure de la disparité des tailles de ces entreprises. Cette mesure est construite ici indépendamment de l’appartenance à un groupe ou à un réseau, les entreprises considérées étant les unités légales de Sirene.

L’indice de Gini est un indice d’équirépartition, il met en relation la part cumulée du nombre d’entreprises d’un secteur avec celle des emplois. L’indicateur vaut 0 pour des distributions égalitaires, où toutes les entreprises ont le même nombre d’emplois, et tend vers 100 pour des distributions où les emplois sont répartis de manière très inégalitaire, l’indice est alors à son maximum. Cet indicateur synthétique permet de comparer la concentration entre deux secteurs, calculée ici à partir de l’ensemble de la distribution des effectifs occupés.

Les parts des quatre (ou dix) plus grandes entreprises d’un secteur sont des indicateurs partiels de la concentration, limités au haut de la distribution, qui sont fréquemment utilisés. En pratique, ces différents indicateurs de concentration sont très corrélés.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises de services : concentration accrue sous l’influence des groupes », *Insee Première* n° 1038, septembre 2005.
- « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », *Économie et Statistique* n° 371, Insee, 2004.

Taille des entreprises et concentration 1.10

1. Ventilation du nombre d'entreprises selon leur taille

	Ventilation du nombre d'entreprises par tranche d'effectifs salariés (%)						
	0	1 à 2	3 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 249	250 et +
Ensemble	37,9	31,3	23,8	4,2	1,9	0,7	0,2
Services aux entreprises	39,1	30,7	21,9	4,6	2,4	1,0	0,3
Télécommunications	32,5	48,2	12,0	3,4	2,2	0,9	0,8
Sélection et mise à disposition de personnel	14,7	16,5	23,9	15,2	12,0	15,2	2,5
Assainissement, voirie et gestion des déchets	16,4	22,9	29,5	10,4	10,1	6,9	3,8
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	43,0	27,4	18,2	5,4	3,9	1,6	0,5
Activités informatiques	41,7	29,7	18,6	5,2	3,0	1,4	0,4
Location sans opérateur	58,4	25,0	11,5	2,7	1,5	0,7	0,2
Publicité et études de marché	32,2	31,2	27,6	5,0	2,4	1,3	0,3
Administration d'entreprises	17,7	47,2	29,9	3,1	1,5	0,5	0,1
Architecture, ingénierie, contrôle	40,4	29,5	22,9	4,3	2,0	0,7	0,2
Activités de courrier*	28,8	33,8	25,0	6,5	5,2	0,6	0,1
Services professionnels	44,2	26,7	21,8	4,9	1,9	0,4	0,1
Auxiliaires d'assurance	34,2	37,3	24,7	2,8	0,7	0,2	0,1
Activités immobilières	52,6	25,1	18,2	2,4	1,1	0,5	0,1
Location immobilière	58,6	28,2	9,2	0,9	1,1	1,6	0,4
Promotion, gestion immobilière	51,0	24,3	20,6	2,7	1,2	0,2	///
Services aux particuliers	31,8	34,1	27,9	4,2	1,5	0,4	0,1
Activités audiovisuelles	38,4	28,3	22,6	5,5	3,6	1,4	0,2
Agences de presse	61,9	12,7	20,9	2,1	1,4	0,8	0,2
Agences de voyages	19,6	22,0	42,5	8,8	4,9	1,8	0,4
Hôtels et restaurants	25,8	34,7	31,9	5,2	1,9	0,4	0,1
Services personnels	42,5	34,6	20,4	1,9	0,5	0,1	///

* Hors La Poste.

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise sur les services (2006).

2. Indicateurs de concentration

	Indice de Gini	Part des 4 plus grandes entreprises en termes			Part des 10 plus grandes entreprises en termes		
		d'effectifs occupés (%)	de chiffre d'affaires (%)	de valeur ajoutée (%)	d'effectifs occupés (%)	de chiffre d'affaires (%)	de valeur ajoutée (%)
Ensemble	74,2	9,0	7,6	9,4	12,1	11,7	13,8
Services aux entreprises	80,3	13,4	11,1	13,4	18,1	17,1	19,4
Télécommunications	97,6	83,7	77,8	77,8	90,3	88,9	95,9
Sélection et mise à disposition de personnel	94,9	60,4	56,1	56,1	76,7	69,1	71,3
Assainissement, voirie et gestion des déchets	86,4	11,7	8,6	8,6	23,0	17,5	20,3
Sécurité, nettoyage et serv. divers aux entrepr.	83,2	8,6	4,8	4,8	13,5	10,0	10,9
Activités informatiques	82,2	7,6	11,5	11,5	13,1	17,4	18,4
Location sans opérateur	76,5	12,9	10,8	10,8	21,1	22,1	27,1
Publicité et études de marché	75,0	14,1	16,3	16,3	18,4	23,2	19,2
Administration d'entreprises	70,3	6,0	15,5	15,5	9,4	20,8	15,5
Architecture, ingénierie, contrôle	70,1	5,0	11,0	11,0	8,6	16,5	11,0
Activités de courrier*	68,0	19,2	30,1	30,1	25,1	37,8	31,9
Services professionnels	61,8	3,1	7,0	7,0	4,6	10,1	6,0
Auxiliaires d'assurance	54,7	5,3	8,9	8,9	9,1	13,7	12,9
Activités immobilières	64,5	2,4	4,0	3,9	4,1	6,9	7,3
Location immobilière	81,3	6,1	6,9	6,9	10,6	11,8	12,2
Promotion, gestion immobilière	55,2	2,2	5,4	5,4	3,7	8,8	7,2
Services aux particuliers	60,2	3,3	5,5	7,3	6,2	10,6	11,3
Activités audiovisuelles	78,4	18,3	25,3	25,3	26,2	41,7	40,8
Agences de presse	75,1	40,0	43,2	43,2	47,8	56,0	62,9
Agences de voyages	72,9	15,1	15,7	15,7	23,5	28,4	18,1
Hôtels et restaurants	61,3	4,7	6,5	6,5	8,5	10,6	11,3
Services personnels	45,6	2,7	5,9	5,9	3,4	6,8	6,4

* Hors La Poste.

Note : les secteurs sont classés de façon décroissante selon la valeur de l'indice de Gini, à l'intérieur de chaque nes16, dans les deux parties du tableau.

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise sur les services (2006).

1.11 Les groupes

Fin 2006, parmi les 40 700 **groupes** de sociétés recensés en France, un sur quatre a une **activité principale** qui relève des services marchands (hors activités financières).

La plupart des 10 300 **groupes de services** sont petits : trois groupes sur quatre emploient moins de 55 salariés et 67 % des groupes ont moins de quatre **filiales**. Dans l'ensemble des secteurs, les groupes de moins de 500 salariés prédominent. Néanmoins, de très grands groupes sont présents dans les activités de postes et de télécommunications, les services opérationnels et la recherche et développement.

Les 10 300 groupes de services contrôlent 37 000 sociétés, dont 91 % sont des sociétés de services. Comme ces dernières sont les plus grandes de leur secteur, les groupes pèsent beaucoup en termes d'emploi : fin 2006, 41 % des salariés des services travaillent dans des groupes de services, soit 1,8 million de personnes. Cette part, qui était de 37 % en 1994, reste toutefois très inférieure à celle qui caractérise l'industrie (65 % en 2006). Dans les services, le secteur des postes et des télécommunications est largement dominé par les groupes. Les secteurs les

moins pénétrés par les groupes sont les services personnels et l'immobilier.

Outre ces 10 300 groupes de services, 16 600 groupes ont au moins une filiale dans les services mais une activité principale différente : industrielle, commerciale, etc. Un peu plus du quart (28 %) des filiales des groupes commerciaux ou industriels sont des sociétés de services. Les groupes dont l'activité principale ne relève pas des services emploient 10 % des salariés des services.

L'ensemble des groupes – de services, commerciaux, industriels... – contrôlent 6 % des sociétés de services marchands, mais 51 % de l'emploi. Cette part est beaucoup plus élevée dans l'industrie (respectivement 11,5 % et 69 %), proche dans le commerce (respectivement 6 % et 55 %).

Les 1 700 **groupes étrangers** de services emploient 421 000 salariés dans les services. Ils sont très implantés dans l'intérim et les autres services opérationnels (31 % des salariés des groupes des services opérationnels), ainsi que dans les activités de conseils et assistance (25 %). Dans les services aux particuliers, les groupes étrangers emploient 35 % des salariés des groupes de l'hôtellerie-restauration. ■

Définitions

Les **groupes** sont des ensembles de sociétés contrôlées par un même centre de décision, appelé tête de groupe. Le contrôle est ici mesuré par la détention de plus de la moitié des voix en assemblée générale ordinaire de la société, dénommée alors **filiale** du groupe.

L'**activité principale d'un groupe** est calculée de manière hiérarchisée. Dans un premier temps, on détermine le secteur d'activité du groupe, en Nes6 (6 postes), comme le poste d'activité X concernant l'effectif cumulé des filiales correspondantes le plus important. Puis on détermine, de la même manière, parmi les sous-secteurs d'activité du poste X, en Nes16, l'activité Xj la plus importante. On poursuit de même jusqu'en NAF700 de sorte que l'activité principale d'un groupe selon les différents niveaux de nomenclature soient emboîtés.

Certaines activités dites fonctionnelles ne sont pas prises en compte car elles sont liées à la gestion du groupe et non au cœur de métier, elles sont exercées par le groupe uniquement pour lui-même. La majeure partie des activités fonctionnelles relève du secteur des services (le reste étant dans le commerce).

Un **groupe de services** est un groupe dont l'**activité principale** relève des services marchands. Dans le cas présent, l'activité est déterminée au niveau de la Nomenclature d'Activités française (700 postes, voir *Annexe 2*).

Les **groupes étrangers** sont ceux dont la tête est détenue par des actionnaires étrangers. Par convention, le pays dont ils relèvent est celui où la tête est implantée.

Pour en savoir plus

- « Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 36, février 2008.
- « Les groupes dans les services : des activités diversifiées proches du cœur de métier », *Insee Première* n° 1109, novembre 2006.
- « Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes », *Insee Première* n° 1038, septembre 2005.
- « Diversification, recentrage et poids des activités de support dans les groupes (1993-2000) », *Économie et Statistique* n° 405-406, Insee, 2007.

1. Description des implantations françaises des groupes au 31/12/2006

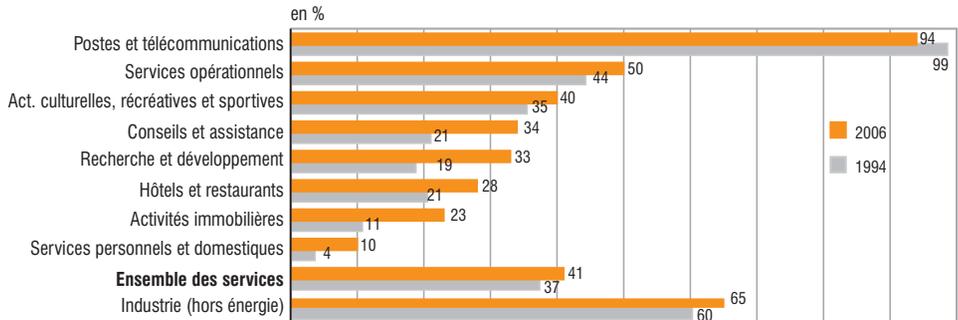
Groupes ayant une activité principale dans :	Nombre de groupes	dont groupes étrangers	Nombre moyen de filiales	Poids des groupes des services* (%)	
				dans les effectifs	dans la valeur ajoutée
Conseils et assistance	4 412	886	2,9	34	35
Activités immobilières	1 788	240	4,2	23	31
Hôtels et restaurants	1 685	148	3,9	28	30
Services opérationnels	1 331	222	4,3	50	85
Agences de voyages, act. culturelles, récréatives et sportives	645	103	3,9	40	60
Services personnels et domestiques	180	10	4,5	10	11
Recherche et développement	131	43	2,2	33	30
Postes et télécommunications	107	51	5,3	94	90
Ensemble des services	10 279	1 703	3,6	41	50
Industrie (hors énergie)	11 389	2 320	3,2		
Ensemble des activités économiques	40 714	7 682	3,4		

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

*Lecture : 94 % des salariés qui travaillent dans les Postes et télécommunications dépendent d'un groupe de ce secteur.

Sources : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

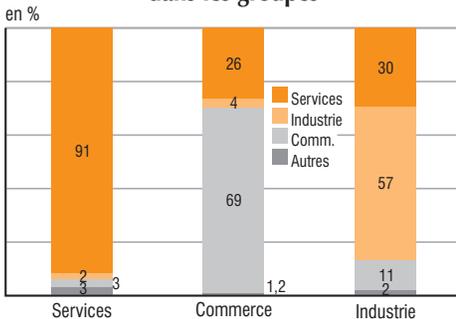
2. Poids des groupes de services dans les effectifs des secteurs



Lecture : en 2006, les groupes de services contrôlent 41 % des effectifs des services, contre 37 % en 1994. À titre de comparaison, les groupes industriels contrôlent 65 % des effectifs de l'industrie en 2006.

Sources : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

3. Présence des sociétés de services dans les groupes



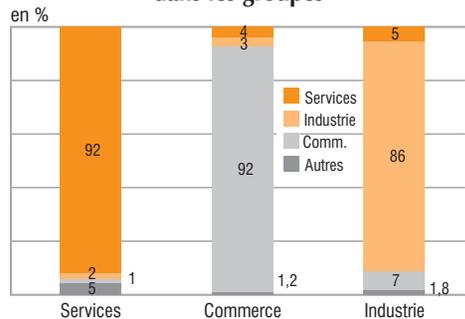
Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

Lecture : en 2006, 91 % des entreprises des groupes de services sont spécialisées dans les services.

En abscisse figure l'activité principale du groupe ; en ordonnée, l'activité principale des filiales des groupes.

Sources : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

4. Ventilation des effectifs salariés dans les groupes



Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

Lecture : en 2006, 92 % des salariés des groupes de services travaillent dans des entreprises dont l'activité principale ressort du secteur des services.

En abscisse figure l'activité principale du groupe ; en ordonnée, l'activité principale des filiales des groupes.

Sources : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

1.12 Les groupes étrangers en France

Les **filiales** en France de **groupes étrangers** occupent une place de plus en plus importante dans l'économie française : elles emploient au total 2 millions de personnes en 2006 ; cela représente 13,6 % des effectifs salariés, soit une diminution de 0,2 point depuis 2004. La valeur ajoutée dégagée par ces entreprises atteint 159 milliards d'euros en 2006, soit 18,3 % de la valeur ajoutée créée en France par les sociétés non financières ; cette part était de 17,8 % en 2004.

Les filiales en France de groupes étrangers sont très présentes dans l'industrie, dont elles emploient un peu plus d'un quart des salariés (27 %). Elles sont moins présentes dans le commerce et surtout dans les services, où seulement 11,1 % des salariés travaillent pour une filiale de groupe étranger ; néanmoins cette proportion augmente : elle était de 9,5 % en 2004. La part de la valeur ajoutée dégagée par ces filiales est plus importante, et augmente plus rapidement que les effectifs : elle atteint 17,1 % de la valeur ajoutée dégagée sur le territoire français en 2006 et a crû de 1,9 point depuis 2004. En termes de valeur ajoutée, la part des filiales de groupes étrangers dans les services est ainsi proche de celle du commerce, mais beaucoup plus faible que dans l'industrie.

Au sein des activités de services, la présence des filiales de groupes étrangers est la plus importante dans les services opérationnels (sélection et mise à disposition de personnel, location, sécurité, nettoyage, assainisse-

ment...) : elles emploient 17 % des salariés et dégagent 37 % de la valeur ajoutée de ces secteurs. Ces filiales sont aussi très présentes dans la recherche et développement, où elles sont à l'origine d'un quart de la valeur ajoutée du secteur. Les groupes étrangers sont peu présents dans les activités de poste et des télécommunications en raison de monopoles historiques ; ils sont également peu présents dans l'hôtellerie restauration ou les services personnels et domestiques.

L'**implantation de la tête de groupe** « ultime », optique ici privilégiée, permet d'attribuer au groupe un pays d'origine du capital. Ainsi, une entreprise française contrôlée par une entreprise européenne elle-même filiale d'une firme américaine sera identifiée comme filiale d'un groupe américain. Les salariés des filiales de groupes étrangers implantés en France travaillent quasiment tous pour des groupes originaires des pays de l'OCDE : 24 % travaillent pour des groupes américains, les autres travaillant principalement pour des groupes européens (Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas...). Comparativement, les États-Unis pèsent davantage dans l'emploi salarié des filiales de services des groupes étrangers que dans l'emploi des filiales des groupes étrangers de l'ensemble de l'économie (30 % contre 24 %) ; c'est aussi le cas des groupes du Royaume-Uni (respectivement 16 % et 12 %), mais la situation est inverse pour l'Allemagne (resp. 8 % et 16 %). ■

Définitions

Les indicateurs de mesure des implantations étrangères permettent de rendre compte de l'ensemble des modalités d'internationalisation de l'économie. En effet, une part de plus en plus importante des échanges s'effectue à partir d'implantations à l'étranger, par prises de contrôle ou implantations de filiales.

L'enquête Liaisons financières (LIFI) complétée par la source Diane permet d'identifier les groupes de sociétés (voir *Définitions de la fiche 1.11*) opérant en France et de déterminer leur contour. Les **groupes étrangers** sont ceux dont la tête est détenue, pour plus de la moitié de son capital, par des actionnaires étrangers. Le pays dont ils relèvent est selon la convention adoptée ici le pays d'**implantation de la tête de groupe** (à quelques corrections manuelles près).

Les **filiales** sont ici des entreprises contrôlées majoritairement (plus de 50 % du capital) par une tête de groupe, directement ou indirectement. Les filiales sont classées selon leur propre activité principale. Pour la ventilation géographique, la nationalité de la filiale est celle du pays d'implantation de la tête du groupe qui la contrôle de façon ultime.

Pour en savoir plus

- « Les groupes étrangers en France », *Insee Première* n° 1069, mars 2006.
- « Les investissements directs dans la globalisation : mesures et enjeux », actes du colloque de la Banque de France, mars 2002.
- Loi n° 96-109 du 14 février 1996 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France.
- Décret n° 2003-196 du 7 mars 2003 réglementant les relations financières avec l'étranger.

Les groupes étrangers en France 1.12

1. Activités des entreprises résidentes françaises sous contrôle étranger en 2006.

	Effectifs salariés			Valeur ajoutée		
	2006		2004	2006		2004
	milliers	%*	%*	milliards d'euros	%*	%*
Ensemble	2 041,0	13,6	13,8	159,3	18,3	17,8
dont : industrie (hors énergie)	964,4	26,8	26,3	70,7	32,8	32,2
commerce	459,0	14,7	13,6	30,5	19,9	18,1
Services	480,6	11,1	9,5	50,2	17,1	15,2
Services opérationnels **	150,9	16,7	16,8	22,4	36,7	36,7
Recherche et développement	8,1	19,4	15,2	0,7	26,2	22,8
Agences de voyages activités culturelles, récréatives et sportives	35,8	13,2	12,2	3,2	16,0	11,2
Conseils et assistance	167,1	11,9	10,8	14,6	14,5	14,5
Hôtels et restaurants	86,7	10,5	6,5	3,3	11,4	6,8
Activités immobilières	11,2	4,0	2,1	4,3	11,2	6,4
Services personnels et domestiques	7,5	4,1	3,7	0,3	5,3	1,7
Postes et télécommunications	13,1	3,1	2,0	1,4	3,9	2,4

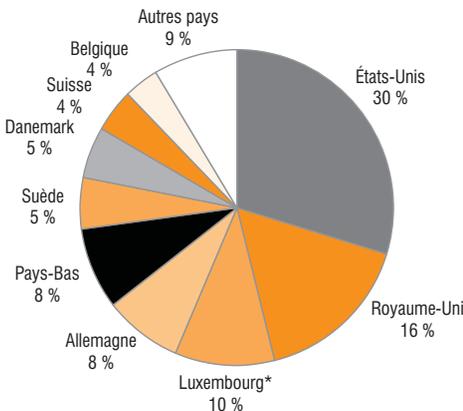
* Les pourcentages sont relatifs au total des entreprises résidentes du secteur.

** Pour les entreprises d'intérim, les salariés sont les personnels permanents.

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

Sources : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

2. Effectifs des filiales dans les services selon le pays d'origine des groupes étrangers en 2006

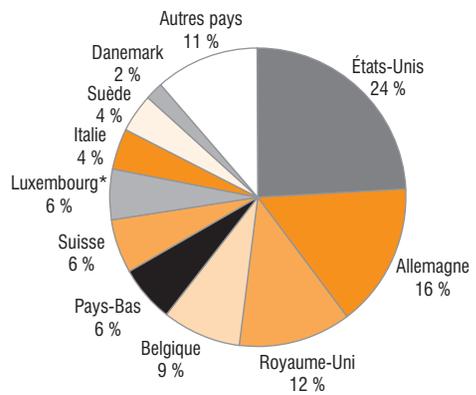


* Pour plusieurs raisons, notamment fiscales, le Luxembourg accueille nombre de holdings têtes de groupes européens et internationaux pour lesquels il est difficile de déterminer le pays d'origine du capital (cf. définitions). Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des Pays-Bas.

Champ : entreprises non agricoles, non financières. Hors personnels intérimaires.

Source : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

3. Effectif des filiales selon le pays d'origine des groupes étrangers en 2006



* Pour plusieurs raisons, notamment fiscales, le Luxembourg accueille nombre de holdings têtes de groupes européens et internationaux pour lesquels il est difficile de déterminer le pays d'origine du capital (cf. définitions). Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des Pays-Bas.

Champ : entreprises non agricoles, non financières. Hors personnels intérimaires.

Source : Insee, enquête Lifi, Suse (2006) ; Diane (2006).

1.13 Les entreprises libérales de services

En 2006, parmi les 653 000 **entreprises libérales** du tertiaire marchand, 231 000 sont spécialisées dans les services de conseils et d'assistance aux entreprises et dans les services informatiques. Ces entreprises libérales de services emploient 930 000 personnes, réalisent un chiffre d'affaires de 95 milliards d'euros pour une valeur ajoutée de 56 milliards d'euros.

Les activités juridiques représentent 20 % des entreprises libérales de services aux entreprises, 18 % de l'emploi et 23 % de la valeur ajoutée ; pour les activités comptables, ces parts sont respectivement de 9 %, 14 % et 13 %. Le reste regroupe les professions libérales de conseils et d'assistance autres que juridiques ou comptables : les architectes, les géomètres, les

mètres, les conseillers en gestion, les conseillers en systèmes informatiques et réalisateurs de logiciels, les ingénieurs-conseil par exemple. Celles-ci concentrent 71 % des entreprises libérales de services, 68 % de l'emploi et 64 % de la valeur ajoutée.

Un peu plus de 40 % des entreprises libérales de services aux entreprises relèvent de **secteurs dits « réglementés »** (services juridiques, comptables, d'architectes, de mètres et géomètres), lesquels concentrent 41 % de l'emploi et 44 % de la valeur ajoutée des entreprises libérales de services aux entreprises. Parmi les activités techniques, certaines sont non réglementées : conseils en gestion ou en informatique, ingénieurs-conseil, études de marché et sondages. ■

Définitions

Pour appréhender le champ de l'économie libérale en termes d'entreprises ou de valeur ajoutée, la notion d'« **entreprise libérale** » a été définie à partir du secteur d'activité de l'entreprise et d'un critère d'indépendance capitalistique. Qu'il s'agisse des **activités réglementées** (NAF 74.1A, 74.1C, 74.2A, 74.2B, 67.2Z, 52.3A et tout le secteur de la santé libérale) ou bien des autres activités retenues pour définir le champ de l'activité libérale (NAF 72.1Z, 72.2A, 72.2C, 74.1E, 74.1G, 74.2C, 80.4C, 80.4D et NAF 51.1 sauf 51.1P et 51.1U), les entreprises libérales sont les entreprises, quelle que soit leur taille, qui ne sont pas contrôlées à plus de 50 % par un groupe. Mais s'il s'agit d'un groupe français et que ses filiales ou tête de groupe exerçant une activité libérale représentent globalement plus de 60 % des effectifs du groupe, ces filiales ou tête sont toutefois considérées comme des entreprises libérales.

Les **professionnels libéraux** sont ceux qui exercent effectivement une profession libérale, qu'ils soient indépendants, associés ou encore salariés (avocat ou médecin par exemple). Ils peuvent s'organiser réglementairement et disposer d'ordres, de compagnies ou d'organisations professionnelles, garants du respect de la déontologie professionnelle.

Pour en savoir plus

- « Les chiffres clés des activités libérales », Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL), *Études et statistiques*, édition 2006.
- Site internet : www.pme.gouv.fr.

Les entreprises libérales de services 1.13

1. Les entreprises libérales en 2006

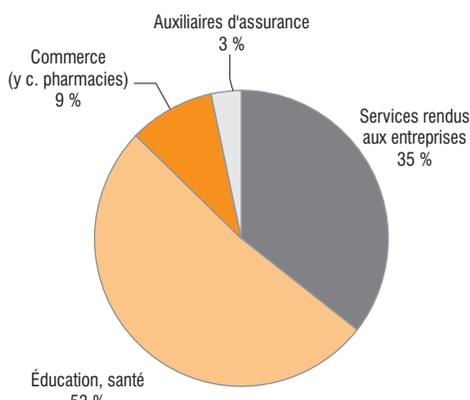
France entière, y compris Dom

	Entreprises libérales		Personnel occupé		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	
	Milliers	Part / total du secteur (%)	Milliers	Part / total du secteur (%)	Montant (milliards €)	Part / total du secteur (%)	Montant (milliards €)	Part / total du secteur (%)
Services rendus aux entreprises	231,5	97,1	928,5	81,9	95,4	63,6	55,9	75,9
Conseil pour les affaires et la gestion	69,2	95,9	150,8	78,2	13,6	44,3	9,0	71,7
Activités juridiques	46,2	99,8	169,8	99,0	17,5	97,6	12,8	98,2
Ingénierie, études techniques	33,6	94,4	166,9	71,4	21,8	55,9	9,1	65,4
Conseil en systèmes informatiques, réalisation de logiciels	29,6	95,8	214,7	72,2	23,0	56,5	12,8	60,7
Activités d'architecture	27,3	99,7	67,2	99,0	5,7	97,1	3,4	98,6
Activités comptables	20,0	99,3	130,0	98,0	11,3	93,5	7,5	97,2
Métreurs, géomètres	3,7	99,5	18,4	98,9	1,3	98,6	0,9	99,0
Études de marché, sondages	2,1	91,0	10,9	56,7	1,1	49,8	0,5	48,7
Autres secteurs	421,7	99,5	844,4	95,6	99,2	82,6	46,1	92,4
Éducation, santé	338,6	99,9	572,6	98,9	48,4	97,2	32,2	98,8
Commerce (y compris pharmacies)	61,7	98,4	209,2	90,8	44,3	73,8	10,0	86,2
Auxiliaires d'assurance	21,4	97,8	62,6	85,4	6,4	63,1	3,9	68,2
Ensemble des entreprises libérales	653,1	98,7	1 772,9	87,9	194,6	72,0	102,0	82,6

Lecture : dans le champ d'activités retenu pour définir l'activité libérale, 97 % des entreprises de services sont libérales. Cela signifie que 97 % des entreprises de ce champ sont « indépendantes », c'est-à-dire non contrôlées à plus de 50 % par un groupe, à l'exception toutefois des groupes français dont les filiales ou tête de groupe qui exercent une activité libérale représentent globalement au moins 60 % de l'effectif total du groupe (dans ce cas, les filiales ou tête de groupe qui exercent une activité libérale sont considérés comme des entreprises libérales). Cette définition des entreprises libérales est la même pour tout le champ des activités libérales, qu'il s'agisse d'une activité réglementée ou non réglementée. Les chiffres du tableau, issus de sources fiscales peuvent différer légèrement des données fournies dans les fiches sectorielles de cet ouvrage, issues de sources d'enquêtes annuelles d'entreprises.

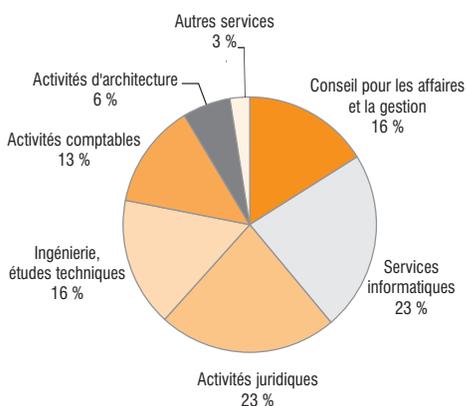
Sources : DGI-Insee-DCASPL, bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC-DC) et du régime ultra-simplifié (micro-entreprises).

2. Répartition des entreprises libérales selon le secteur d'activité en 2006



Sources : DGI-Insee-DCASPL, bases de données fiscales.

3. Répartition de la valeur ajoutée des entreprises libérales de services en 2006



Sources : DGI-Insee-DCASPL, bases de données fiscales.

1.14 Les entreprises artisanales de services

Est **artisanale**, l'entreprise immatriculée au **répertoire des métiers**. La loi du 5 juillet 1996 établit que doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de réparation ou de prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret. C'est le décret du 2 avril 1998 qui dresse la liste des 250 activités artisanales, à partir de la Nomenclature d'activités française. Si l'effectif de l'entreprise dépasse 10 salariés, sauf demande de radiation, l'immatriculation est maintenue sous certaines conditions.

En 2006, on dénombre un peu plus de 870 000 entreprises inscrites dans le commerce, l'industrie, le bâtiment et les services. Parmi ces entreprises, 20 % exercent une activité de services, elles emploient plus de 500 000 personnes (salariées et non salariées) et créent 12 milliards d'euros de valeur ajoutée (12 % de celle de l'ensemble des entreprises inscrites). Au sein de l'ensemble des services, le poids de l'artisanat est néanmoins faible : les 170 000 entreprises de services inscrites représentent 10 % de l'emploi et

5 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des 950 000 entreprises de services.

Près des trois quarts des entreprises de services inscrites relèvent des services aux particuliers, le secteur de la coiffure représentant à lui seul le tiers de l'artisanat des services, tant en termes d'entreprises qu'en termes d'emplois.

Dans les services aux particuliers les entreprises inscrites représentent 21 % de l'emploi et 13 % de la valeur ajoutée. Le poids des entreprises inscrites est bien évidemment plus fort dans les activités relevant du décret définissant le champ de l'artisanat (coiffure, soins de beauté, blanchisserie-teinturerie...) que dans les activités non artisanales (hôtels et restaurants...) où certaines entreprises ont cependant demandé leur inscription au titre d'une activité secondaire artisanale.

Dans les services aux entreprises les entreprises inscrites ne représentent globalement que le dixième des entreprises, 5 % de l'emploi et 2,6 % de la valeur ajoutée. Parmi ces services, les secteurs relevant du décret du 2 avril 1998 restent évidemment très ancrés dans l'artisanat, comme le contrôle technique automobile et les studios et autres activités photographiques. ■

Définitions

Le **champ de l'artisanat** est transversal au commerce, à l'industrie, au bâtiment et aux services.

La **notion juridique d'artisan** est définie par la loi du n° 96-603 (06/07/1996) relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et le décret n° 98-247 (02/04/1998) relatif à la qualification artisanale et au **répertoire des métiers**. Elle comporte deux critères : être une personne physique ou morale exerçant, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services figurant dans la liste établie par le décret du 2 avril 1998 ; employer en principe un nombre maximum de 10 salariés, mais en cas de dépassement de ce seuil, et sauf demande de radiation, l'immatriculation peut être maintenue sous certaines conditions.

Les entreprises artisanales sont inscrites au répertoire des métiers tenu par les chambres de métier et de l'artisanat. Au sein du répertoire Sirene de l'Insee, on peut isoler les entreprises artisanales et disposer d'une indication sur l'activité, selon une nomenclature articulée avec la Naf mais plus détaillée : la nomenclature d'activités française du secteur des métiers et de l'artisanat (Nafa).

Pour en savoir plus

- Décret du 17 juin 2008 portant modification du décret du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers.
- Arrêté du 10 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 2 janvier 2003 relatif à la Nomenclature d'activités française du secteur des métiers et de l'artisanat.
- « Les chiffres clefs de l'artisanat », édition 2007, direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL).
- Rapport du « groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat ».
- Site internet : www.pme.gouv.fr.

Les entreprises artisanales de services 1.14

1. Les entreprises de services inscrites au répertoire des métiers en 2006

France entière, y compris Dom

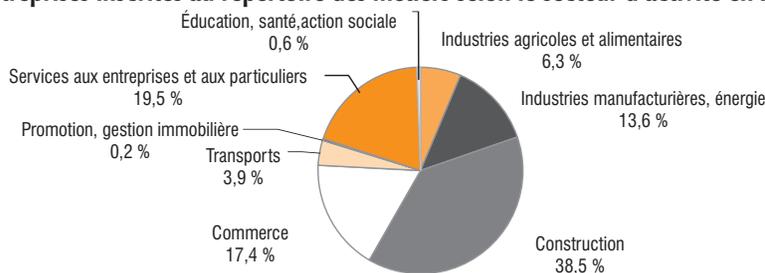
	Entreprises inscrites		Personnel occupé		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	
	Nombre	Part / total du secteur (%)	Milliers	Part / total du secteur (%)	Montant (M €)	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)
Services aux entreprises	47 800	10,5	173,3	4,8	10 480	2,4	5 120	2,6
Postes et télécommunications	220	5,1	0,7	0,2	70	0,1	30	0,1
Conseils et assistance	18 620	5,5	52,7	3,3	4 530	1,9	1 960	2,0
Entretien et réparation de machines de bureau et matériel informatique	4 080	83,2	6,6	31,8	460	21,0	140	16,5
Contrôle technique automobile	3 710	94,5	10,3	83,9	680	80,7	410	80,4
Autres	10 830	3,3	35,9	2,3	3 390	1,4	1 410	1,4
Services opérationnels	28 900	26,0	119,7	7,6	5 860	5,3	3 140	5,2
Activités de nettoyage	14 600	85,0	80,3	25,9	2 810	29,3	1 900	27,8
Studios et autres activités photographiques	4 730	58,8	8,5	60,2	520	58,7	200	53,9
Laboratoires de développement et de tirage	1 030	85,0	2,9	29,2	210	21,5	80	23,7
Services de conditionnement à façon	440	40,4	3,1	16,9	250	13,6	100	15,1
Secrétariat et traduction	3 540	21,9	7,0	24,1	400	24,7	190	24,0
Autres	4 560	6,8	18,0	1,5	1 670	1,7	670	1,3
Recherche et développement	50	2,5	0,2	0,6	10	0,2	0	0,1
Services aux particuliers	122 290	24,5	348,7	20,5	13 200	10,7	6 780	13,0
Hôtels et restaurants	25 460	11,5	100,2	9,5	5 130	7,7	2 200	7,6
Activités récréatives, culturelles et sportives	4 820	3,0	8,9	2,6	570	1,2	260	1,5
Services personnels	92 010	80,5	239,5	80,1	7 500	70,6	4 320	75,5
Blanchisserie, teinturerie de gros	430	76,2	2,6	44,3	120	39,0	70	39,2
Blanchisserie, teinturerie de détail	6 720	73,8	16,9	76,4	590	74,0	290	76,9
Coiffure	62 640	98,4	173,9	95,9	4 960	94,1	3 150	94,4
Soins de beauté	15 470	93,4	28,7	93,3	950	92,1	430	92,3
Soins aux défunts	170	85,1	0,5	70,4	30	61,7	20	67,9
Autres	6 580	27,1	16,8	28,9	850	26,9	370	27,6
Ensemble des services aux entreprises et aux particuliers	170 090	17,9	522,0	9,8	23 680	4,3	11 910	4,8
Industrie, construction, commerce et autre tertiaire marchand non financier	742 440	32,6	2 720,2	19,5	267 350	8,9	90 840	12,9
Industrie (y c. IAA)	173 080	72,8	781,2	19,5	71 460	6,8	26 820	10,8
Construction	335 380	93,1	1 134,6	64,3	95 760	47,5	39 010	56,3
Commerce	151 970	24,5	562,3	15,4	84 920	7,1	17 360	11,3
Autres	41 000	7,7	121,1	5,4	7 600	2,7	3 820	3,3
Ensemble de l'industrie, du commerce et des services	871 530	32,3	3 121,2	18,3	283 420	8,7	98 920	11,8

Lecture : dans le secteur des services, 170 090 entreprises sont inscrites au répertoire des métiers, que ce soit au titre de leur activité principale ou bien au titre d'une activité secondaire ; elles représentent 17,9 % des entreprises de services mais n'emploient que 9,8 % des personnes occupées du secteur des services. Ces chiffres issus de sources fiscales peuvent différer légèrement des données fournies dans les fiches sectorielles de cet ouvrage, issues de sources d'enquêtes annuelles d'entreprises.

Champ : industrie, construction, commerce, transports et services marchands non financiers.

Sources : DGI-Insee-DCASPL, bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC-DC) et du régime ultra-simplifié (micro-entreprises).

2. Les entreprises inscrites au répertoire des métiers selon le secteur d'activité en 2006



Champ : industrie, commerce, transports et services marchands non financiers.

Source : DGI-Insee-DCASPL, bases de données fiscales.

1.15 Les établissements

Au 31 décembre 2006, 1 603 000 **établissements** sont implantés en France. Parmi ces établissements, près de quatre sur dix, soit 563 000, exercent une activité de services. Le secteur des services aux entreprises représente 253 000 établissements, soit 45 % des établissements de services. Les services aux particuliers en regroupent 44 %, et les activités immobilières 11 %.

Au sein des services aux entreprises, ce sont les secteurs des services professionnels (avocats, notaires, etc.) et de la sécurité, du nettoyage et des autres services aux entreprises qui comptent le plus grand nombre d'établissements : plus de 50 000 dans chacun de ces secteurs. Les établissements de services aux entreprises sans salariés sont relativement peu nombreux, hormis dans les activités de postes ou de courrier. Les établissements de plus de cinquante salariés sont de fait relativement plus nombreux dans les services aux entreprises que dans les autres secteurs : ils représentent 3,7 % des établissements des services aux entreprises, contre 0,8 % dans les services aux particuliers. Les établissements de plus de 200 salariés sont d'ailleurs relativement nombreux dans les télécommunications, la recherche et développement, ainsi que dans l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets.

Les établissements du secteur des hôtels-restaurants représentent 64 % des

établissements des services aux particuliers ; ils sont plus grands que la moyenne. À l'inverse, les établissements des services personnels (coiffure, blanchisserie...) sont principalement de petites unités : 85 % de ces établissements emploient moins de 5 salariés. Dans les services aux particuliers, 14 % des établissements n'emploient aucun salarié : c'est principalement le cas des activités culturelles, récréatives et sportives, avec un quart des établissements concerné.

Les 60 000 établissements des activités immobilières se caractérisent par le nombre d'établissements sans salarié : un établissement sur huit. Dans la location immobilière, ce sont plus d'un tiers des établissements qui ne comptent aucun salarié.

Les établissements des services sont en moyenne plus petits que ceux des autres secteurs : 86 % emploient moins de 10 personnes, contre 82 % dans l'ensemble des autres secteurs d'activité. La part des établissements de services aux entreprises de plus de 20 salariés est plus élevée en Île-de-France et, à un degré moindre, dans la moitié nord de la France. Dans les services aux particuliers, les établissements de plus de 20 salariés sont relativement peu nombreux (3,6 % de l'ensemble des établissements) et se trouvent principalement dans le Nord-Est (Île-de-France, Alsace, Nord - Pas-de-Calais ou Champagne-Ardenne). ■

Définitions

L'**établissement** est « l'unité locale (usine, magasin, bureau...) située en un lieu topographiquement isolé où s'exerce l'activité de l'entreprise ». Les établissements des services sont les établissements dont l'activité principale est une activité de services.

Le répertoire Sirene identifie les établissements par un n° Siret à 14 chiffres (Siren de l'entreprise assorti d'un numéro d'identification complémentaire de 5 chiffres pour chaque établissement) et fournit des statistiques de dénombrement des entreprises et des établissements, ainsi que des données d'emploi.

Les établissements dénombrés ici sont les établissements de France métropolitaine et des départements d'outre-mer, actifs au 31/12/2006, hors Fonction publique.

Comme pour l'édition 2007, la source utilisée pour dénombrer les établissements est le répertoire Sirene. Néanmoins, suite à une évolution de la définition de l'établissement, les données publiées ici ne sont pas comparables avec celles de l'an dernier. Le champ utilisé ici couvre l'ensemble des unités légales locales réunissant trois conditions :

- avoir une réalité économique, c'est-à-dire être exploitant dans le langage Sirene ;
- exercer une activité marchande ;
- exercer son activité principale dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- « Une forte segmentation des emplois dans les activités de services », *Économie et statistique* n° 344, Insee, 2001.

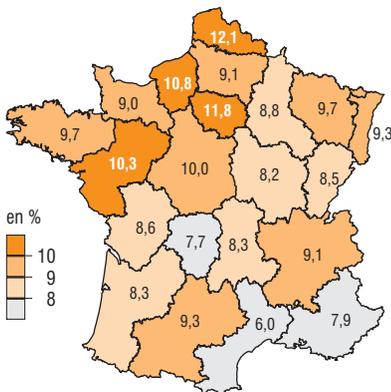
1. Répartition des établissements selon le nombre de salarié (en %)

Secteurs	Total	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Total
Ensemble des services	563 114	12,0	58,5	15,8	7,3	4,2	1,7	0,4	100
Services aux entreprises	252 664	9,0	54,2	17,4	9,5	6,1	3,0	0,7	100
Conseils et assistance	154 049	7,3	58,4	17,9	9,0	4,9	2,0	0,4	100
Services professionnels	58 898	7,5	58,7	19,2	9,7	3,9	0,8	0,1	100
Architecture, ingénierie, contrôle	40 204	6,5	61,7	17,3	8,1	4,5	1,7	0,3	100
Activités informatiques	22 334	8,2	51,5	16,6	10,6	7,9	4,2	1,0	100
Administration d'entreprises	20 223	6,7	61,0	17,5	7,3	4,5	2,2	0,8	100
Publicité et études de marché	12 390	8,6	54,1	17,5	8,9	6,6	3,8	0,5	100
Services opérationnels	77 622	10,0	54,9	16,5	7,9	6,2	3,7	0,8	100
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	51 559	11,3	55,6	13,4	7,9	6,6	4,1	1,1	100
Sélection et fourniture de personnel	11 321	5,1	61,5	26,6	3,8	2,1	0,8	0,1	100
Location sans opérateur	10 510	10,6	52,6	20,5	9,3	4,7	2,1	0,2	100
Assainissement, voirie et gestion des déchets	4 232	6,5	34,8	16,7	14,6	17,1	9,6	0,9	100
Postes et télécommunications	19 573	18,7	19,7	17,0	20,0	14,7	8,0	2,0	100
Activités de postes et de courrier	15 613	21,5	16,1	18,0	20,8	15,7	7,0	1,0	100
Télécommunications	3 960	7,9	34,2	12,7	16,6	10,8	11,9	5,9	100
Recherche et développement	1 420	7,5	40,4	17,0	12,2	12,4	7,5	3,0	100
Services aux particuliers	250 419	13,9	61,6	15,0	5,9	2,8	0,7	0,1	100
Hôtels et restaurants	160 590	15,5	57,1	16,1	7,1	3,4	0,7	0,1	100
Services personnels	61 921	6,8	77,8	12,3	2,4	0,5	0,1	///	100
Activités culturelles, récréatives et sportives	21 770	25,3	48,0	12,6	7,0	4,7	2,1	0,4	100
Activités récréatives, culturelles et sportives hors audiovisuelles	14 546	24,3	49,9	12,7	6,5	4,4	2,0	0,2	100
Activités audiovisuelles	7 224	27,4	44,2	12,3	8,0	5,4	2,2	0,6	100
Agences de voyages	6 138	4,3	62,2	21,7	6,8	3,5	1,3	0,2	100
Activités immobilières	60 031	16,7	63,6	12,7	4,0	2,0	0,8	0,2	100
Promotion, gestion immobilière	42 954	9,3	68,0	15,9	4,6	1,8	0,3	///	100
Location immobilière	17 077	35,3	52,6	4,6	2,4	2,5	2,1	0,5	100
Autres activités économiques	1 040 004	8,5	55,4	18,5	9,0	5,5	2,5	0,5	100
Ensemble des activités	1 603 118	9,7	56,5	17,6	8,4	5,1	2,2	0,5	100

Source : Sirene au 31/12/2006 (cf. définitions).

Services aux entreprises

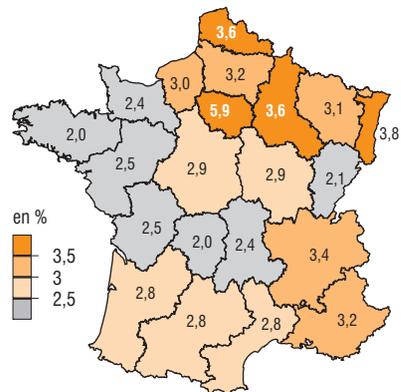
Part des établissements de 20 salariés et plus selon Sirene



France métropolitaine : 9,8 % des établissements emploient 20 salariés et plus.
(Départements d'outre-mer : 7,4 %)

Source : Sirene au 31/12/2006 (cf. définitions).

Services aux particuliers



France métropolitaine : 3,6 % des établissements emploient 20 salariés et plus.
(Départements d'outre-mer : 4,3 %)

Source : Sirene au 31/12/2006 (cf. définitions).

1.16 Chiffre d'affaires et valeur ajoutée

En 2006, le **chiffre d'affaires** de l'ensemble des entreprises des services marchands est évalué à 584 milliards d'euros : 68 % proviennent des services aux entreprises, 19 % des services aux particuliers et 13 % des activités immobilières. Les entreprises des services marchands dégagent une **valeur ajoutée** de 291 milliards d'euros, soit 50 % du chiffre d'affaires. Les services aux entreprises y contribuent largement, ils génèrent 70 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands. Les services aux particuliers représentent 17 % de la valeur ajoutée, notamment grâce à l'hôtellerie-restauration qui génère 11 % de la valeur ajoutée des services marchands. Les **consommations intermédiaires** s'élèvent à 304 milliards d'euros pour l'ensemble des services marchands, soit 52 % du chiffre d'affaires. La part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires est légèrement plus forte dans les services aux entreprises (51 %). Cette différence est due aux services professionnels, aux activités informatiques et aux auxiliaires d'assurance pour lesquels cette part est plus importante (respectivement 64 %, 53 % et 66 %). À l'inverse, les services aux particuliers et les activités immobilières ont des consommations intermédiaires plus élevées (57 % du chiffre d'affaires) et des valeurs ajoutées plus faibles (respectivement 46 % et 49 % du chiffre d'affaires). Ce sont essentiellement les agences de voyages et les activités de promotion immobilière

qui en sont à l'origine : par exemple, les voyages vendus par les agences de voyages sont comptés dans leurs achats et donc dans leurs consommations intermédiaires. Néanmoins, la part de la valeur ajoutée relativement au chiffre d'affaires est importante dans des activités plus modestes : la location immobilière (65 %), les services personnels (62 %) et les agences de presse (61 %).

Les **frais de personnels** s'élèvent à 182 milliards d'euros dans l'ensemble des services marchands soit 63 % de la valeur ajoutée. Cette part est plus élevée dans les services aux entreprises que dans les services aux particuliers (68 % contre 63 % de la valeur ajoutée). En revanche, elle est très faible dans les activités immobilières (30 % de la valeur ajoutée). L'**excédent brut d'exploitation** est évalué à 54 milliards d'euros pour l'ensemble des services marchands. Le **taux de marge** des entreprises atteint ainsi 19 % de la valeur ajoutée. Il est très élevé dans les télécommunications, la location sans opérateur et dans les activités de promotion immobilière (respectivement 61 %, 54 % et 52 % de la valeur ajoutée) pour lesquels le capital constitue une ressource majeure de la production. Il est faible, en revanche, dans les agences de voyages et les services personnels (à peine 3 % de la valeur ajoutée), la sélection et de mise à disposition de personnel (3,5 %), l'architecture, ingénierie, contrôle et les activités de courrier (6,4 %). ■

Définitions

Le **chiffre d'affaires** est le montant des affaires réalisées par l'entreprise avec des tiers dans l'exercice de son activité normale et courante. Il inclut les reventes en l'état de biens et de services, les prestations rétrocedées et sous-traitées. Il exclut la production stockée, non encore vendue (études ou prestations de services en cours), tout comme la production immobilisée faite en propre pour l'entreprise et non destinée à la vente immédiate (films, programmes TV, logiciels...). La production élargie est obtenue en ajoutant production stockée et production immobilisée au chiffre d'affaires.

Les **consommations intermédiaires** représentent une partie des charges d'exploitation d'une entreprise. Elles sont constituées des utilisations de marchandises ou de matières premières (achats corrigés des variations de stocks), et des autres achats et charges externes.

La **valeur ajoutée** (au prix du marché) est un solde qui s'obtient en soustrayant les consommations intermédiaires de la production élargie. Cette notion, empruntée à la Comptabilité nationale, mesure la différence entre la production et le recours à des biens et services extérieurs. Cet indicateur est utilisé pour évaluer l'importance économique d'une entreprise et observer son développement.

Les **frais de personnels** comprennent les salaires et les traitements versés aux salariés, les charges salariales et les cotisations sociales.

L'**excédent brut d'exploitation** (EBE) est le solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Le **taux de marge** est le rapport entre l'EBE et la valeur ajoutée.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 37, août 2008.

Chiffre d'affaires et valeur ajoutée 1.16

1. Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée en 2006

	Chiffre d'affaires	Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée	Taux de valeur ajoutée
	(M €)	(M €)	(M €)	(%)
Ensemble des services	584 058	304 252	290 694	49,8
Services aux entreprises	398 804	198 686	203 562	51,0
Télécommunications	56 506	30 596	27 875	49,3
Activités informatiques	53 588	25 721	28 550	53,3
Services professionnels	51 719	18 524	33 281	64,3
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	49 915	25 266	24 725	49,5
Architecture, ingénierie, contrôle	48 356	25 867	22 839	47,2
Administration d'entreprises	46 999	33 564	13 592	28,9
Publicité et études de marché	26 023	16 899	9 153	35,2
Sélection et mise à disposition de personnel	23 834	1 703	22 133	92,9
Location sans opérateur	23 100	11 902	11 265	48,8
Assainissement, voirie et gestion des déchets	9 323	5 324	4 024	43,2
Auxiliaires d'assurance**	8 856	2 977	5 884	66,4
Activités de courrier*	586	344	242	41,3
Activités immobilières	74 867	42 603	36 715	49,0
Promotion, gestion immobilière	43 119	30 570	16 192	37,6
Location immobilière	31 748	12 033	20 522	64,6
Services aux particuliers	110 387	62 963	50 417	45,7
Hôtels et restaurants	64 550	33 518	31 114	48,2
Activités audiovisuelles	22 068	14 541	10 403	47,1
Agences de voyages	12 635	10 674	1 966	15,6
Services personnels	10 315	3 894	6 436	62,4
Agences de presse	819	335	499	61,0

* Hormis La Poste.

** On adjoint aux services aux entreprises les auxiliaires financiers qui font partie des activités financières, mais qui sont enquêtés dans l'EAE services.

Note : il n'y a pas d'égalité comptable entre chiffre d'affaires, consommation intermédiaire et valeur ajoutée.

En effet le chiffre d'affaire exclut la production stockée et la production immobilisée (cf. définitions) qui permettent de passer au concept de production élargie.

L'égalité comptable se vérifie entre production élargie, consommation intermédiaire et valeur ajoutée (production élargie – consommation intermédiaire = valeur ajoutée).

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

2. Répartition de la valeur ajoutée

	Frais de personnels	Excédent brut d'exploitation	Part des salaires dans la valeur ajoutée	Taux de marge
	(M €)	(M €)	(%)	(%)
Ensemble des services	182 128	53 839	62,7	18,5
Services aux entreprises	139 062	33 015	68,3	16,2
Télécommunications	9 277	16 918	33,3	60,7
Activités informatiques	21 831	4 350	76,5	15,2
Services professionnels	20 413	2 232	61,3	6,7
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	19 091	2 417	77,2	9,8
Architecture, ingénierie, contrôle	16 215	1 459	71,0	6,4
Administration d'entreprises	16 646	- 4 409	///	///
Publicité et études de marché	6 162	1 546	67,3	16,9
Sélection et mise à disposition de personnel	20 453	768	92,4	3,5
Location sans opérateur	3 037	6 095	27,0	54,1
Assainissement, voirie et gestion des déchets	2 566	897	63,8	22,3
Auxiliaires d'assurance	3 184	728	54,1	12,4
Activités de courrier*	186	15	77,0	6,3
Activités immobilières	11 077	13 165	30,2	35,9
Promotion, gestion immobilière	7 524	2 567	46,5	15,9
Location immobilière	3 553	10 598	17,3	51,6
Services aux particuliers	31 989	7 660	63,4	15,2
Hôtels et restaurants	21 085	2 731	67,8	8,8
Activités audiovisuelles	4 756	4 663	45,7	44,8
Agences de voyages	1 528	52	77,7	2,7
Services personnels	4 188	179	65,1	2,8
Agences de presse	432	34	86,5	6,8

* Hors La Poste.

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

1.17 Panorama des services aux entreprises

Les **services aux entreprises** représentent, avec 399 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 204 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2006, 11 % du produit intérieur brut (PIB) français. Ces secteurs regroupent 428 000 entreprises et emploient 3,2 millions de personnes en équivalents temps plein.

Les services aux entreprises sont très concentrés : les quelques 1 140 entreprises de 250 salariés ou plus (0,3 % du parc) réalisent 42 % du chiffre d'affaires total alors que celles de moins de dix salariés (92 % du parc) réalisent un peu plus du quart du chiffre d'affaires (27 %). L'activité des postes et télécommunications est particulièrement concentrée du fait de la présence de l'opérateur historique ; cinq entreprises génèrent à elles seules 80 % du chiffre d'affaires du secteur.

Les services aux entreprises, et notamment ceux liés aux nouvelles technologies, restent moteurs de la croissance des services marchands. La production en volume des services aux entreprises était particulièrement dynamique sur la période récente avec une croissance annuelle supérieure à 3 % depuis 2004. Ce rythme semble marquer le pas en 2007, en passant juste sous la barre des 3 % de croissance (2,9 %). Les activités d'architecture, d'ingénierie et de contrôle et celles de location sans opérateur accélèrent leur rythme de croissance de production. Une décélération affecte en revanche les activités liées aux technologies de l'information et de la télécommunication, même si elles signent toujours une croissance supérieure à la moyenne des services aux entreprises. L'activité dans les services logistiques

(sécurité, nettoyage et services divers d'appui aux entreprises) régresse, en particulier les activités de routage et les services annexes à la production.

Les salariés des services aux entreprises sont, en moyenne, mieux rémunérés que dans les autres secteurs des services : 32 800 euros bruts par an. Les activités de télécommunication sont les plus rémunératrices (44 400 euros bruts par an), devant les activités informatiques (41 600 euros). Les salariés des services opérationnels gagnent, en moyenne, 24 300 euros.

La structure de l'emploi salarié explique ces disparités de rémunérations. Les postes d'ouvriers sont plus rares dans les télécommunications et les activités informatiques (respectivement 1,2 % et 2 % des postes salariés) alors que 62 % des salariés dans les services opérationnels occupent de tels postes. Globalement les salariés travaillant dans les services aux entreprises occupent dans un quart des cas des postes d'ouvriers.

Plus d'une entreprise sur trois (36 %) investit. Ces entreprises investissent alors pour un montant moyen de 10 500 euros par an et par personne occupée. L'investissement est particulièrement important dans la location sans opérateur et les télécommunications. Dans les services aux entreprises, les exportations sont relativement importantes : elles représentent 17 % du chiffre d'affaires des entreprises qui exportent. Dans l'architecture, l'ingénierie et les activités de contrôles, 38 % du chiffre d'affaires des entreprises pratiquant l'export proviennent des exportations. ■

Définitions

Les **services aux entreprises** recouvrent ici trois catégories d'activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 3 postes (*voir l'annexe 1*) : postes et télécommunications (à l'exclusion de La Poste), conseils et assistance et services opérationnels. On leur adjoint ici les auxiliaires d'assurance, activité couverte par l'Enquête annuelle d'entreprise mais qui relève dans la NES des activités financières.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n°37, août 2008.
- « Les services marchands en 2007, rapport sur les comptes », document de travail n° E2008/03, Insee, juin 2008.

Panorama des services aux entreprises 1.17

1. Les chiffres clés

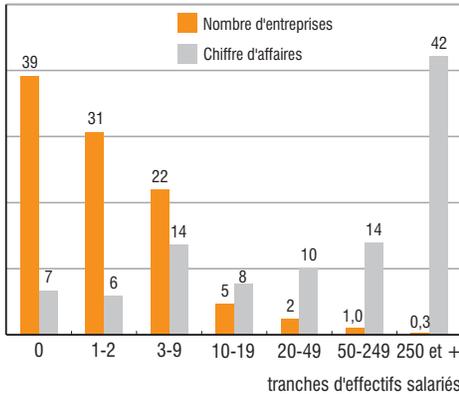
	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services aux entreprises dont :	427 870	3 218 780	7,5	32,8	398 804	203 562	35,7	10,5
Conseils et assistance	305 040	1 556 924	5,1	40,1	226 686	107 414	33,5	5,0
Services opérationnels	94 961	1 428 857	15,0	24,3	106 170	62 147	45,1	10,6
Auxiliaires d'assurance	24 074	83 945	3,5	30,9	8 856	5 884	25,0	2,4
Postes et télécommunications *	3 795	149 054	39,3	43,5	57 092	28 117	48,8	52,1

* Hormis La Poste

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

2. Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

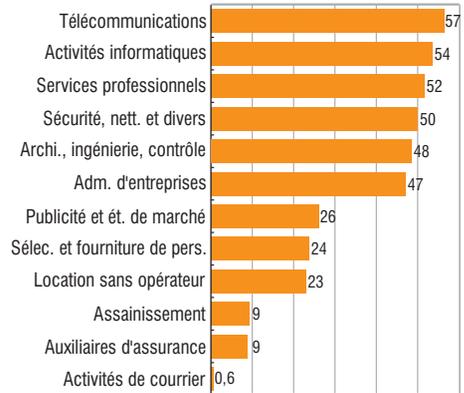
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

3. Les secteurs dominants en terme de chiffre d'affaires

en milliards d'euros

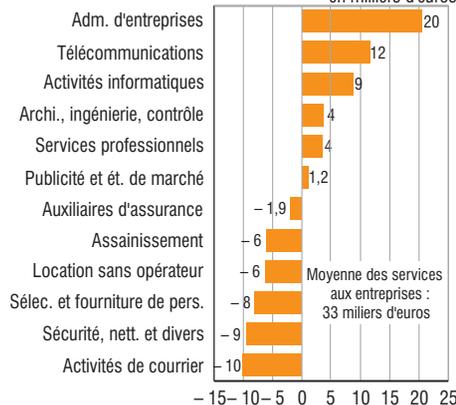


Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

4. Disparités des rémunérations

écarts par rapport à la rémunération moyenne des services aux entreprises

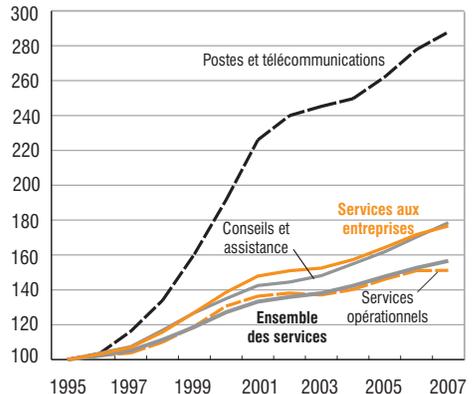
en milliers d'euros



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

5. Production en volume de 1995 à 2007

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

1.18 Panorama des services aux particuliers

Les **services aux particuliers** génèrent en 2006 un chiffre d'affaires de 110 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 50 milliards d'euros, soit 2,8 % du produit intérieur brut (PIB). Ils emploient 1,3 million de personnes dans des métiers aussi divers que la restauration, la coiffure ou l'audiovisuel. Deux entreprises sur trois comptent moins de trois salariés ; un quart du chiffre d'affaires est réalisé par les grandes entreprises de 250 salariés ou plus. Le secteur est cependant peu concentré : les entreprises de trois à neuf salariés réalisent, elles aussi, un quart du chiffre d'affaires total. Les services aux particuliers sont essentiellement des services de proximité, assez bien répartis sur l'ensemble du territoire. Les régions touristiques, comme celles du sud et de l'ouest de la France ou comme l'Île-de-France en sont cependant mieux pourvues. Les régions situées à la frange nord du territoire font partie des moins bien dotées dans ce type de services.

Le rythme de croissance de l'activité des services aux particuliers fléchit en 2006 (+ 0,3 %), avant de se rapprocher en 2007 de celui de l'ensemble des activités de services marchands (respectivement +1,8 % et + 2,6 %). Les activités liées au tourisme font partie de celles qui soutiennent la croissance dans les services aux particuliers. Le dynamisme du tourisme d'affaires et l'effet Coupe du monde de rugby jouent favorablement sur les activités d'hôtellerie et d'agences de voyages. Après une année en creux en 2006, la croissance des activités audiovisuelles repart en 2007, soutenue par une production

cinématographique dynamique. La production des services personnels recule en 2006 et reprend légèrement en 2007. Les ménages ont eu moins souvent recours à ces services, qu'il s'agisse de coiffure ou de blanchisserie de détail. La reprise est soutenue par les activités de soins de beauté et d'entretien corporel.

La rémunération annuelle de 23 000 euros d'un salarié travaillant dans les services aux particuliers est, en moyenne, plus faible que celle des salariés des services aux entreprises (32 800 euros) ou de l'immobilier (31 600 euros). Les agences de presse et l'audiovisuel sont les activités où les salariés sont les mieux rémunérés (respectivement 50 700 et 48 400 euros bruts par an). Au sein des entreprises de services aux particuliers, un tiers des salariés est employé à temps partiel (un quart dans l'ensemble des services). Dans la restauration rapide, le temps partiel concerne deux salariés sur trois. Près de deux postes sur trois sont des postes d'employés (un sur trois dans l'ensemble des services) et plus d'un emploi salarié sur deux est occupé par une femme. Les entreprises étant une fois sur deux une entreprise individuelle, les non-salariés occupent une place importante : 21 % des personnes travaillant dans l'ensemble des services aux particuliers, et 36 % dans les services personnels.

Les seuls secteurs exportateurs dans les services aux particuliers sont l'audiovisuel, les agences de voyages et les agences de presse. Pour ces deux derniers secteurs, près de 40 % du chiffre d'affaires se réalise à l'export. ■

Définitions

Le champ couvert par **les services aux particuliers**, étudiés ici, concerne 36 secteurs de la NAF listés en annexe 2. Ces secteurs se regroupent dans quatre postes de la nomenclature économique de synthèse découpée au niveau 114 : hôtels et restaurants, agences de voyages, audiovisuel et services personnels. Il faut y ajouter le secteur des agences de presse pour compléter le champ des services aux particuliers correspondant à celui de l'enquête annuelle d'entreprise.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 37, août 2008.
- « Les services marchands en 2007, rapport sur les comptes », document de travail n° E2008/03, Insee, juin 2008.

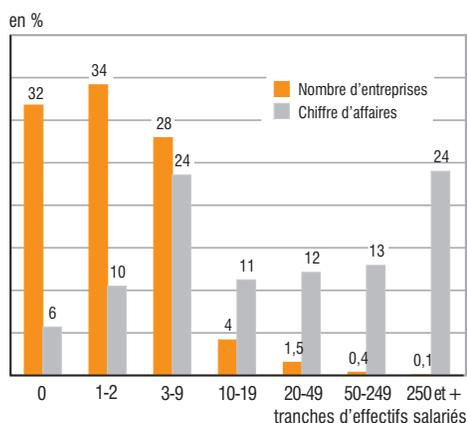
Panorama des services aux particuliers 1.18

1. Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (K€)
		Total	Par entreprise					
Services aux particuliers	315 664	1 276 843	4,0	23,0	110 387	50 417	44,1	4,9
Hôtels et restaurants	196 916	895 311	4,5	21,4	64 550	31 113	51,4	5,1
Services personnels	102 476	257 980	2,5	17,6	10 315	6 436	29,5	3,3
Audiovisuel	10 540	75 476	7,2	48,4	22 068	10 403	49,9	6,8
Agences de voyages	4 263	40 483	9,5	28,2	12 635	1 966	47,7	2,2
Agences de presse	1 469	7 593	5,2	50,7	819	499	36,6	2,6

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

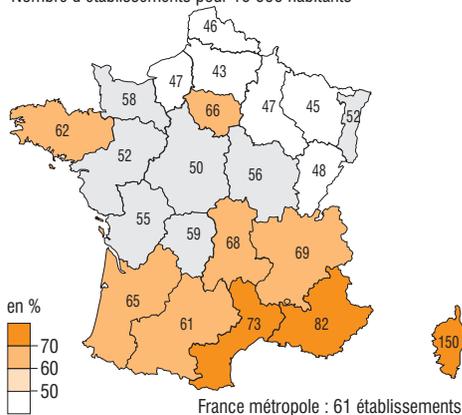
2. Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

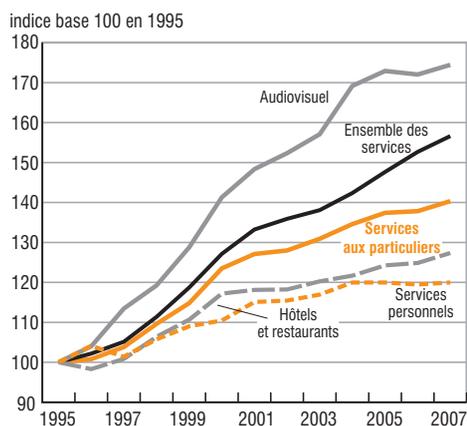
3. L'accès aux services particuliers selon les régions

Nombre d'établissements pour 10 000 habitants



Source : Insee, Sirene au 01/01/07, estimations de population (2007).

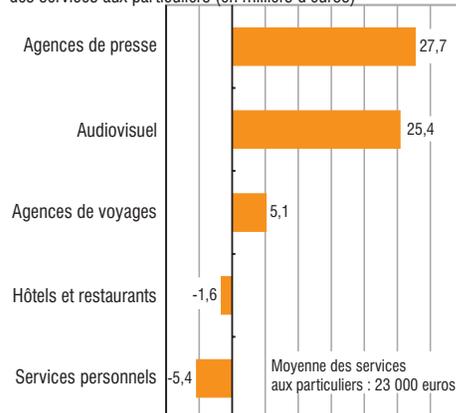
4. Production en volume de 1995 à 2007



Source : Insee, comptes nationaux.

5. Disparité des rémunérations

Écarts par rapport à la rémunération brute annuelle moyenne des services aux particuliers (en milliers d'euros)



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

1.19 Panorama des activités immobilières

Les 94 900 entreprises de l'**immobilier** réalisent un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros et emploient 322 400 personnes. Les entreprises de l'immobilier s'adressent en premier lieu à une clientèle de particuliers (agences immobilières, promotion immobilière et location de logements), en second lieu à une clientèle d'entreprises (promotion immobilière de bureaux et location de terrains). Le secteur est constitué en majorité de petites entités. La moitié des entreprises fonctionne sans salariés et réalise un quart du chiffre d'affaires du secteur. Les entreprises de 50 salariés ou plus génèrent, quant à elles, 36 % du chiffre d'affaires global. Près d'une personne sur quatre (23 %) travaillant dans le secteur est non salariée.

Le rythme de croissance de l'immobilier en 2007 passe sous la barre des 3 % : + 2,5 % contre + 3,2 % en 2006. Il est inférieur à celui des services aux entreprises (+ 2,9 %) mais supérieur à celui des services aux particuliers (+ 1,8 %). Le maintien à ce rythme repose sur l'activité de **location immobilière** (+ 2,8 %) alors que la croissance de la **promotion et gestion immobilière** ralentit (+ 0,5 % en 2007 après + 5,6 % en 2006). Au sein de la promotion et gestion immobilière, l'activité des **agences immobilières** progresse seulement de 1,2 % en volume en 2007.

Les ventes de logements neufs ont légèrement augmenté en 2007 pour atteindre 127 400

logements vendus. Parmi ces ventes qui concernent uniquement les permis accordés à des promoteurs sur des programmes d'au moins cinq logements, celles d'appartements représentent 87 % du marché. Les taux d'intérêt continuent d'évoluer à la hausse, les taux variables atteignant les taux fixes. En contrepartie, la palette des dispositifs d'aide permettant aux ménages à revenus modestes de devenir propriétaires s'est élargie (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA, le prêt à taux zéro...). Les entreprises immobilières, quoique de petite taille, réalisent, du fait de la teneur de leurs activités, des investissements importants : 104 900 euros par personne occupée et par an (soit dix fois l'investissement moyen des services aux entreprises). Les entreprises de la location immobilière, qui acquièrent des biens immobiliers pour les louer, concentrent la majeure partie de cet investissement (223 500 euros par personne occupée). Cet effort d'investissement est particulièrement soutenu dans le secteur libre (hors location HLM).

La rémunération annuelle moyenne d'un salarié travaillant dans l'immobilier (31 700 euros) est inférieure à celle des salariés des services aux entreprises (32 800 euros) mais plus élevée que celle des salariés des services aux particuliers (23 000 euros). Les salariés de la promotion immobilière de logements sont les mieux rémunérés : 47 200 euros par an. ■

Définitions

Les **activités immobilières** (ou secteur de l'**immobilier**) recouvrent deux activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 114 postes (*voir l'annexe 1*) : la location immobilière qui est la mise à disposition d'un logement, acquis le plus souvent pour compte propre, pour une longue durée quelle qu'en soit la forme juridique (location à bail ou non) ; la **promotion et la gestion immobilière**. La promotion consiste à réunir les moyens juridiques, financiers et techniques afin de construire (ou réhabiliter) des immeubles ou d'implanter des infrastructures, en vue notamment de leur vente ; la gestion immobilière regroupe les agences immobilières et l'administration d'immeubles.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 37, Insee, août 2008.
- « Les services marchands en 2007, rapport sur les comptes », document de travail n° E2008/03, Insee, juin 2008.

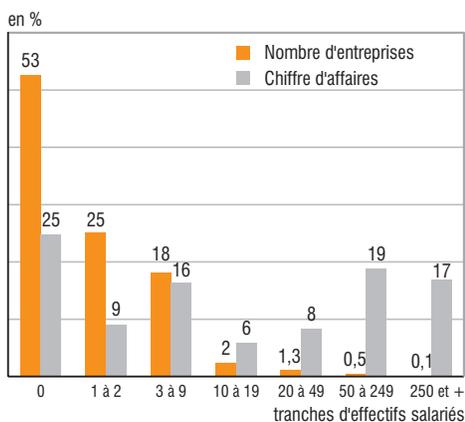
Panorama des activités immobilières 1.19

1. Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Immobilier	94 893	322 442	3,4	31,7	74 867	36 715	31,1	104,9
Promotion et gestion immobilières	74 745	214 232	2,9	34,6	43 119	16 192	31,2	18,0
Gestion immobilière	44 733	157 429	3,5	32,6	15 303	9 144	38,7	19,0
Promotion immobilière hors logements	22 903	37 083	1,6	38,5	17 469	4 232	18,3	19,4
Promotion immobilière de logements	7 109	19 720	2,8	47,2	10 347	2 816	25,7	7,9
Location immobilière	20 148	108 210	5,4	26,8	31 748	20 523	30,8	223,5
Location HLM	419	54 697	130,5	25,1	13 599	8 759	90,7	122,8
Autres locations	19 729	53 513	2,7	29,3	18 149	11 764	29,5	372,8

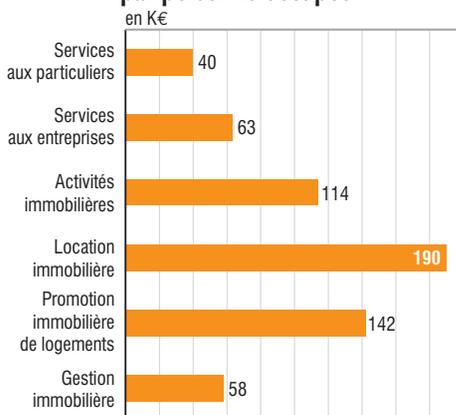
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

2. Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



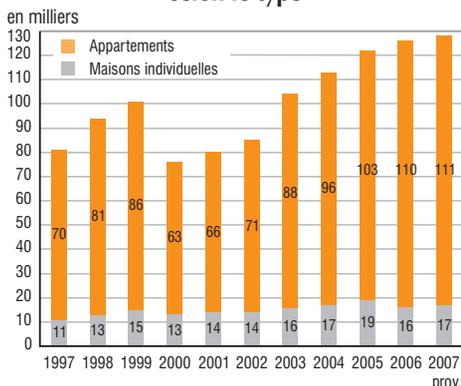
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

3. Valeur ajoutée moyenne par personne occupée



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006).

4. Commercialisation des logements neufs selon le type

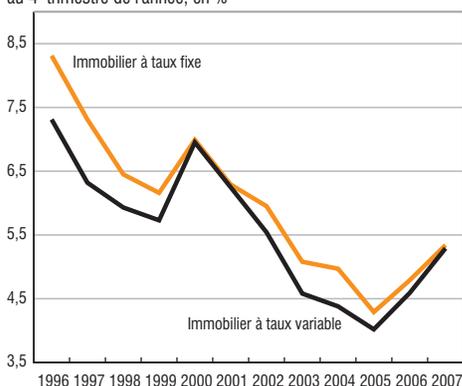


Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, enquête Commercialisation des logements neufs.

5. Évolution du coût du crédit (y compris assurances)

moyenne des taux des principales banques françaises au 4^e trimestre de l'année, en %



Source : Banque de France.